

Guy DURANTET
Conseiller général
Président du SMAEPL

à M. José THOMAS
Garant de la concertation
Liaison autoroutière Langres Vesoul

Langres le 31 août 2007

Monsieur le Président,

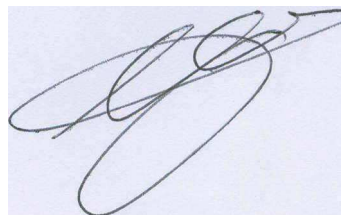
Afin de contribuer au débat dans le cadre de la concertation organisée que vous pilotez, j'ai l'honneur de vous transmettre copie de mon intervention à l'inauguration de la plateforme bimodale de Chalindrey Grand Est jeudi 18 juin 2007. Discours prononcé en présence de Me Claude DORIAN, DRE Champagne Ardennes.

Ce discours retrace brièvement la vocation du syndicat mixte que je préside, sa vision d'aménagement du territoire et son positionnement sur l'emplacement de l'échangeur économiquement stratégique au niveau de la RD 17 en lien avec le futur contournement de Chalindrey.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de vous retrouver à l'atelier thématique du 18 septembre à la Sous Préfecture de Langres, recevez Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Bien cordialement

Guy DURANTET
Conseiller Général
Président du SMAEPL



Jeudi de l'économie du 28 juin 2007

A l'occasion de ce 5^{ème} Jeudi de l'Economie, 2^{ème} du nom sur le site de Chalindrey Grand Est, le premier s'étant déroulé en novembre 2005,

- Je ne vous parlerai pas de l'esprit de solidarité qui a prévalu en 2001 à la création du SMAEPL en fédérant derrière le Département les communautés de communes de l'Etoile de Langres, du Pays de Chalindrey et de la Vingeanne.
- Je ne vous parlerai pas de notre premier combat mené aux côtés de la Région pour l'obtention en juillet 2002 du label de référence.
- Je ne vous parlerai pas du chemin parcouru en 5 ans (10 millions d'€ de travaux dont 5 sur le Parc de Chalindrey Grand Est offrant aux entreprises une centaine d'ha viabilisés sur nos 3 parcs d'activité dont cette plate forme .

Je vous parlerai de notre vision de l'aménagement du territoire Sud Haut Marnais qui a présidé à la création du SMAEPL.

Cette vision est née d'un constat en 2000,

- l'absence de capacité d'accueil par défaut de foncier viabilisé y compris sur la zone historique des Franchises.
- un réseau routier et autoroutier en voie de saturation, j'en veux pour preuve les travaux de mise à 2X3 voies de l'A 31 entre Beauchemin et Beaune actuellement en cours.
- Un site historique cheminot en souffrance malgré un emplacement exceptionnel sur les couloirs frets européens.

De ce constat partagé est née cette volonté de faire de cette terre sud haut marnaise non plus un territoire de passage mais un territoire d'échanges.

Aux dubitatifs, aux frileux, aux curieux, je voudrais à l'occasion de l'inauguration de cette plate forme faire partager le pari d'aménagement du SMAEPL:

- donner de la cohérence à ces atouts qui peuvent apparaître morcelés entre la sortie autoroutière de Langres Nord, celle de Langres Sud, le nœud ferroviaire de Culmont Chalindrey sans oublier le savoir faire cheminot et logistique de notre bassin d'emploi.
- Ce pari d'aménagement passait inévitablement par la création d'une plate forme container sur le couloir fret à un quart d'heure du couloir autoroutier. Projet de plate forme qui avait d'ailleurs fait l'objet d'une inscription au CPER, fait assez exceptionnel et que l'on a tendance à oublier.

Ce pari d'aménagement s'est d'ailleurs trouvé conforter depuis par

- les effets de la mondialisation entraînant une croissance exponentielle du trafic container en direction des ports maritimes et fluviaux européens, d'où le concept de Port Sec initié lors du Jeudi de l'Economie de novembre 2005.
- Une prise de conscience environnementale de plus en plus aigüe .
- L'épuisement annoncé des ressources en énergie fossile ;

et donc à la lecture de ces signaux forts, un recours incontournable au multimodal.

Autre opportunité donnant du sens à notre projet d'aménagement de territoire, l'aménagement de la RN 19 entre la sortie autoroutière de Langres Sud et Delle en Suisse faisant du Sud de la haute Marne une terre d'échanges entre le Nord et le Sud de l'Europe mais demain entre l'Ouest et l'Est en devenir.

En cette période de consultation publique, j'en profite pour affirmer au nom du SMAEPL le bien fondé et toute la pertinence de l'emplacement envisagé de l'échangeur désenclavant la zone historique des Franchises et ses équipementiers automobiles et optimisant l'accès à la sortie autoroutière Langres Sud et à la plate-forme de Chalindrey Grand Est. Accès facilité par le projet de contournement de Chalindrey dont l'emprise foncière a été réservée à l'occasion du remembrement en cours sur la commune de Chalindrey.

Avec ces deux projets routiers structurants, se complète le puzzle que nous avons envisagé à la création du SMAEPL.

Et maintenant !

La première tranche d'aménagement réalisée, le SMAEPL se devait de communiquer et de prospecter, il est au travail depuis 2005 en s'étant attaché les compétences d'un cabinet de communication et d'un cabinet de prospection. ***Les Jeudis de l'Economie sont la vitrine de cette volonté.***

Ces actions doivent cependant impérativement s'inscrire dans une démarche de réseaux avec HME, CADEV... dans un partenariat offensif résistant à la tentation du nombrilisme ambiant synonyme d'échec.

Ainsi, la création du SMAEPL au service d'une vision de l'aménagement du territoire, l'implication politique forte des EPCI aux côtés du Département, l'accompagnement sans faille de nos partenaires financiers ont je l'espère mis à mal l'image de frilosité qui nous est quelquefois reprochée.

Et maintenant?

Maintenant, c'est à nouveau anticiper sur le foncier sur nos 3 parcs en envisageant de nouvelles acquisitions foncières dont les coûts dépassent les capacités financières des structures intercommunales.

Maintenant, c'est réfléchir aux capacités d'adaptation et d'évolution de cette plate forme en tirant au mieux parti de son inscription au Contrat de Projet ER.

Maintenant, c'est un urgent besoin d'ingénierie pour nous accompagner dans la poursuite des projets d'aménagement du SMAEPL et le développement de cette plateforme.

Bien sûr cette volonté affichée d'un aménagement concerté et cohérent de notre sud haut marnais ne nous exonère ni du doute qui quelquefois nous envahit, ni de l'impatience légitime de voir posée la première pierre d'un bâtiment logistique sur l'un de nos 3 parcs, de voir cette plateforme en pleine activité, mais on le sait, à travers ces aménagements, c'est la Haute Marne à 10 ans voir 15 ans que nous construisons. Et sans doute faut-il donner du temps au temps.

Après, je l'espère, vous avoir fait partager notre vision de l'aménagement de ce territoire Sud haut Marnais, je ne voudrais pas conclure ces propos sans remercier les acteurs économiques du Pays de Langres regroupés au sein de Chalindrey Services, leur engagement sur la gestion de cette plateforme est un signe fort d'une vision partagée de nos atouts et de notre avenir, signe fort que nous apprécions à sa juste valeur. Merci de leur confiance. A nous de les accompagner au mieux.

*Guy Durantet
Président du SMAEPL*